

CONTRATS LIBERTÉ ET LIBERTÉ CAPITALISATION

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE

Kit de mise en marché à destination des Conseillers

Juin 2022

Document à usage strictement interne NE PAS REMETTRE AUX CLIENTS





Avertissement

DOCUMENT A USAGE STRICTEMENT INTERNE - NE PAS REMETTRE AUX CLIENTS

Ce document non contractuel est destiné aux seules personnes qui en sont destinataires. Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de Teora.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre d'information et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une offre, une sollicitation ou un conseil en vue de la souscription à un produit/service financier ou d'assurance.

Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à Teora qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude. La responsabilité de Teora ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite.

Tout investissement peut être une source de risque financier notamment risque de perte en capital et doit être étudié attentivement et apprécié au regard des besoins, objectifs, situation financière/juridique/fiscale et profil investisseur de chaque client.

Teora Un affilié de Natixis Wealth Management. Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 010 016 euros. Siège social : 115 rue Montmartre, 75002 Paris – RCS Paris N° 833 643 901 – Courtier d'assurances N° ORIAS 20008989.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris N° 493 455 042.





Facteurs de risques liés aux produits d'assurance

Le souscripteur est invité à prendre connaissance du prospectus ainsi que du document d'informations clés (DIC) et/ou du document d'informations spécifiques (DIS) avant toute souscription. Il peut se rapprocher de son conseiller pour toute demande d'information complémentaire.

Risque de perte en capital

Les supports en unité de comptes (UC) ne bénéficient d'aucune garantie, ni de protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors de retraits partiels ou complets.

Risque de contrepartie

Le risque de perte de valeur des UC résulte du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. La perte subie par l'investisseur du fait du défaut de la contrepartie se mesure par le coût de remplacement ou d'opportunité du contrat.

Risque de liquidité

Le risque qu'une position dans une UC ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, impacte la capacité d'arbitrage du contrat.

Risque de marché

La valeur des supports en UC qui reflète la valeur des actifs sousjacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Risque action

Il s'agit du risque de baisse des actions ou indices auxquels le contrat est exposé. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative va baisser.

Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en titres à taux fixe peut baisser, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du contrat. L'ampleur de ces fluctuations est fonction de l'exposition du contrat au marché de titres à taux fixe.

Risque de crédit

Les titres assimilés à une créance émise par les entreprises ou par les entités publiques présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de dégradation de la qualité de l'émetteur (par exemple de leur notation par les agences de notations financière) ou en cas de faillite de l'émetteur, la valeur des obligations ou titres de créances peut baisser. Par conséquent, la valeur du contrat peut baisser.

Risque marchés émergents

La valeur du contrat peut connaître une variation en raison d'un investissement sur les marchés des pays émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées et dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change

Le risque de change porte sur la valeur des investissements libellés dans d'autres devises que la devise de référence du contrat, l'euro, qui pourrait être affectée par une variation de cours de change. Indépendamment des fluctuations propres à chaque investissement dans sa devise, la baisse de cette devise face à l'euro sur le marché des changes fait baisser la valorisation globale de l'investissement et la valeur du contrat.

Risque immobilier

Il s'agit de risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers. Certains marchés (ex : marché des actifs de bureaux) sont marqués par des cycles conjoncturels liés à l'économie générale et à l'évolution des taux longs.





SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DES CONTRATS	p.5
2. TARIFICATION ET CIBLAGE	p.10
3. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION	p.13





PRÉSENTATION DES **CONTRATS**





1 Pourquoi Lombard International Assurance

Cette offre doit répondre aux enjeux concurrentiels auxquels les conseillers et banquiers privés sont confrontés dans leur démarche commerciale :

- Le **développement du segment banque privée** induit des besoins de solutions assurantielles haut de gamme/très haut de gamme, intégrant :
 - Une maitrise des enjeux de la clientèle Wealth ainsi que des expertises pointues pour y répondre
 - La capacité à apporter aux réseaux de distribution des solutions de diversification haut de gamme à destination de leurs clients finaux
- Les banquiers privés des établissements doivent pouvoir disposer :
 - o d'une **signature internationale** de référence et complémentaire à celle, notamment de LMEP, afin de diversifier leurs propositions commerciales
 - de critères différenciants permettant de développer de nouvelles stratégies : intégration plus souple de produits de diversification tels que le Private Equity, les produits de dette, les OPCI

LE CHOIX LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE

- ▶ Solidité/notoriété de l'assureur : Lombard International Assurance est reconnu depuis près de 30 ans comme un leader dans la structuration patrimoniale utilisant l'assurance vie ou le contrat de capitalisation au travers d'unités de compte :
 - o enveloppe d'assurance vie ou de capitalisation 100 % UC (le contrat ne propose pas de fonds euros)
 - outil complémentaire aux autres produits proposés par Teora qui eux, disposent d'un fonds euros
- ▶ Tout le marché ne disposant pas de cette offre, le contrat Lombard constituerait un avantage concurrentiel pour les établissements BP et CE





1 Présentation de la compagnie d'assurance



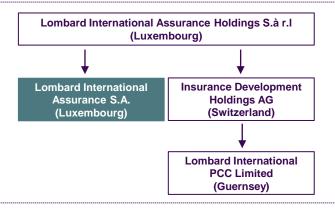
CONTEXTE GÉNÉRAL

- Actifs sous administration au 31/12/2021 : 59,4 MD€
- Leader européen luxembourgeois totalement indépendant, investissements exclusivement en unités de compte
- Plus de 500 employés dont plus de 60 experts spécialisés en structuration patrimoniale multi-juridictions, en droit fiscal et en actifs non-traditionnels (voir ci-après)

LES FORCES DE LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A.

- Leader européen depuis près de 30 ans en matière de solutions de structuration patrimoniale et successorale basées sur l'assurance-vie en unités de compte
- Une expertise unique en Europe en matière d'investissement et d'administration d'actifs non-traditionnels tels que les fonds alternatifs, l'immobilier et le capitalinvestissement
- Une présence mondiale dans plus de 16 pays afin de répondre aux besoins des clients, notamment des familles mobiles à l'international
- Des solutions adaptées avec une portabilité transfrontière entre différentes juridictions

Organigramme de la compagnie



Informations transmises par Lombard International Assurance S.A.

Les enveloppes et les sous-jacents supportent un certain nombre de risques : risque de perte en capital, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque de marché, risque de taux. Le souscripteur est invité à prendre connaissance du détail de ces risques dans la documentation réglementaire et, le cas échéant, dans le Document d'Informations Clés (DIC) et/ou le Document d'Informations Spécifiques (DIS).





1 Présentation des contrats Liberté et Liberté Capitalisation

LIBERTÉ
LIBERTÉ CAPITALISATION

Contrats Lombard International Assurance S.A., compagnie d'assurance de droit luxembourgeois

PRÉSENTATION

- Contrats ouverts aux personnes physiques (version vie et capi) et aux personnes morales suivantes (version capi) : holdings patrimoniales et sociétés d'exploitation sous réserve de validation en amont et après étude de faisabilité
- Un univers d'investissement très large, avec notamment la possibilité d'investir dans des actifs non-traditionnels : Private Equity, dette privée, immobilier (sur étude au cas par cas et sous conditions)

CARACTÉRISTIQUES

Supports d'investissement

 Fonds Internes Dédiés (FID), Fonds Internes Collectifs (FIC) et Fonds d'Assurance Spécialisés (FAS)

Le choix de ces supports se fait en fonction de vos besoins, exigences, votre sensibilité aux risques, de vos connaissances et expérience financière, votre horizon de placement ainsi que votre fortune en valeurs mobilières.

Extrait des conditions tarifaires standards du contrat

VERSEMENT INITIAL	Tous modes de gestion confondus : 250 000 € ⁽¹⁾ FID : 125 000 € FAS : 125 000 €
VERSEMENT LIBRE	FID / FIC / FAS : 10 000 €
RACHAT PARTIEL	10 000 €
AVANCE	Le contrat n'offre pas au souscripteur la faculté d'obtenir des avances
FRAIS SUR VERSEMENTS	5 % max. (100 % des frais sur versements sont perçus par les Réseaux BPCE)
FRAIS DE GESTION	FID, FIC, FAS: 2% ⁽²⁾ max. par an (1 % sont perçus par VEGA Investment Managers et entre 0,50 % et 0,80 % sont perçus par Teora. Les Réseaux BPCE perçoivent 50 % de ces rémunérations)
FRAIS SUR ARBITRAGE ENTRE FID, FIC, FAS	0,50 % (500 € max.) Les 2 premiers arbitrages par année civile sont gratuits

(2) Dont frais en cours de vie. La tarification appliquée pour les contrats distribués par Teora est de 1 % max. par an pour les frais en cours de vie par dérogation aux frais d'administration (incompressible assureur) et aux commissions d'intermédiation (rétrocessions) indiquées dans le bulletin de souscription. Des conditions spécifiques s'appliquent pour les FAS Buy and Hold avec un sous-jacent private equity ou produit structuré. Il convient de se renseigner auprès de son interlocuteur dédié.

Les enveloppes et les sous-jacents supportent un certain nombre de risques : risque de perte en capital, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque de marché, risque de taux. Le souscripteur est invité à prendre connaissance du détail de ces risques dans la documentation réglementaire et, le cas échéant, dans le Document d'Informations Clés (DIC) et/ou le Document d'Informations Spécifiques (DIS).





⁽¹⁾ Le seuil d'accès à ce contrat via Teora est de 1 000 000 €.

1 Avantages/inconvénients des contrats Liberté et Liberté Capitalisation de Lombard International Assurance

AVANTAGES:

- ▶ Attractivité de l'offre (différenciation, couverture géographique la plus étendue du marché, souplesse de référencement des supports).
- ▶ Lombard est positionné comme **référent sur le sujet du non coté** : le contrat permet l'intégration de Private Equity dans une proportion importante : jusqu'à 65 % en assurance vie et jusqu'à 95 % en contrat de capitalisation
- ▶ Accompagnement de grande qualité, de l'appel d'offre aux documents à faire signer :
 - Une ingénierie assurantielle pointue,
 - Une disponibilité des équipes au sens large, du commercial aux experts (fiscalité, Private Equity...),
 - Une capacité à s'appuyer sur des conseils d'avocats (cabinets externes à Lombard) sur des thèmes spécifiques et ce, sans faire « supporter » les frais des consultations à Teora,
- Qualité de l'exécution et fluidité du traitement des dossiers avec le back office de l'assureur sur des dossiers par définition complexes

INCONVÉNIENTS:

- ▶ Pas de digitalisation des contrats : les souscriptions et actes de gestion sont réalisés en papier compte tenu de la volumétrie attendue sur cette typologie de dossiers spécifiques
- Pas de fonds en euros
- ▶ Pas de fonds externes (offre très restreinte et qui ne correspond pas aux fonds recommandés par les Réseaux)
- Un ticket d'entrée de 1 M€ (seuil commercial recommandé par Teora du fait de l'incompressible assureur élevé en-deçà de ce montant et du fait de la nature des dossiers complexes)
- ▶ Pas de protection du capital du fait de l'absence de fonds en euros et de la spécificité de l'offre de l'assureur (actifs non traditionnels tels que Private Equity, dette privée, Immobilier)





TARIFICATION ET CIBLAGE





2 Tarification / partage de valeur

Extrait des conditions tarifaires standards du contrat

FRAIS	FRAIS CLIENT	INCOMPRESSIBLE ASSUREUR	RÉTROCESSIONS TEORA / VEGA IM
FRAIS SUR VERSEMENTS	5 % max.	0	100 % des frais sur versements sont perçus par les Réseaux BPCE
	Mandat : 1 % par an	0	1 % sont perçus par VEGA IM, les Réseaux BPCE perçoivent 50 % de cette rémunération
FRAIS DE GESTION FID, FIC, FAS*	Encours (frais en cours de vie) : 1 % par an	Contrat de 250 000 € à 499 999 € : 0,50 % Contrat de 500 000 € à 999 999 € : 0,40 % Contrat de 1 000 000 € à 1 999 999 € : 0,35 % Contrat de 2 000 000 € à 2 499 999 € : 0,32 % Contrat de 2 500 000 € à 4 999 999 € : 0,30 % Contrat de 5 000 000 € à 9 999 999 € : 0,25 % Contrat de 10 000 000 € à 19 999 999 € : 0,22 % Contrat de 20 000 000 € à 24 999 999 € : 0,20 %	De 0,50 % à 0,80 % sont perçus par Teora, les Réseaux BPCE perçoivent 50 % de cette rémunération
FRAIS SUR ARBITRAGE ENTRE FID, FIC, FAS	0,50 % (500 € max.) Les 2 premiers arbitrages par année civile sont gratuits	0,50 % (500 € max.)	0

A noter : l'incompressible assureur est déterminé lors de la souscription du contrat. Dans le cas où des versements significatifs identifiés interviendraient dans les mois suivant la souscription, il conviendra de l'indiquer en amont à l'assureur afin de négocier et de diminuer l'incompressible de ce dernier (et d'augmenter en conséquence la part Teora).





^{*} Dans le cadre d'un investissement sur un fonds de Private Equity logé dans un FAS Buy and Hold, les frais de gestion sur encours (ou frais en cours de vie) sont majorés de 25 % <u>sur le montant investi en Private Equity</u> lorsque le contrat est inférieur à 25 M€ (avec un minimum de 750 €) soit 1,25 % max.

Incompressible assureur: entre 0,20 % et 0,75 %

⁻ Rétrocessions Teora/BPCE : de 0,50 % à 0,80 % sont perçus par Teora, les Réseaux BPCE perçoivent 50 % de cette rémunération

2 Ciblage

LES CONDITIONS D'ACCÈS À CETTE OFFRE :



- Offre réservée aux clients en courtage via Teora
- La clientèle visée est celle des Banques Privées (clientèle très haut de gamme/Ultra High Net Worth Individual)
- > Clients professionnels, clients non professionnels
- Clients détenteurs ou non détenteurs d'un contrat d'assurance vie
- Clients souhaitant investir dans des produits de diversification non traditionnels (dont non cotés de type Private Equity)
- Clients ne désirant pas de fonds euros
- Clients disposant d'un ticket d'entrée au minimum de 1 M€ chez Teora (le seuil contractuel du contrat est de 250 K€, mais la politique commerciale chez Teora est fixée à 1 M€)
- Clients expatriés
- Il convient de s'assurer auprès du client que la souscription à cette offre est en adéquation avec ses besoins, ses objectifs, son niveau de connaissance et d'expérience sur les instruments financiers, sa situation patrimoniale, son appétence pour le risque et son horizon de placement ainsi qu'avec sa capacité à subir des pertes en capital.





MODALITÉS DE SOUSCRIPTION





3 Documents à disposition

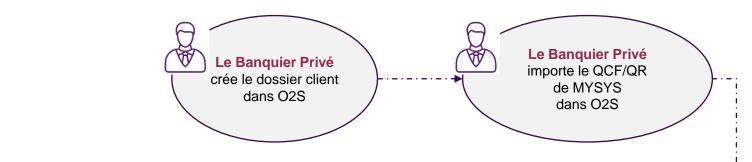
Document à destination du conseiller



Documents à destination du client









Sollicite Teora via un FORDEM (Formulaire de Demande)
Accessible via Egestionprivee.com



Le Front Teora :

 Répond par une proposition commerciale Transmet les documents de souscription



Le Banquier Privé

réalise le parcours conseil, édite le rapport d'adéquation et le fait signer au client

Le Banquier Privé :

- Fait souscrire le client
 en format papier
- Peut solliciter les analystes experts au middle office pour bénéficier d'un accompagnement



Le Banquier Privé

adresse les documents signés au middle office de Teora (par mail + original par courrier)



Le middle office de Teora contrôle la complétude du dossier et le transmet (une fois finalisé) à l'assureur

3 Contacts



Teora

L'appui de l'équipe commerciale

front-teora@natixis.com



Bruce Marache
06 78 22 19 12
bruce.marache@natixis.com

Julien Demonceaux 06 40 51 35 40 julien.demonceaux@natixis.com Matthieu Houizot 06 38 12 74 08 matthieu.houizot@natixis.com Romain Mouthon 06 38 12 93 99 romain.mouthon@natixis.com



N° d'appel unique

0 808 800 808



Une question sur:

Choix 1	le digitalvos habilitations
Choix 2	vos dossiers en coursla valorisation des contrats
Choix 3	▶ l'offre commerciale



Natixis Investment Managers

Votre animateur dédié en région au titre des UC et de l'aide à l'allocation





